15e ANNEE. — N° 11. France : 10 Centimes. — Extérieur : 15 Centimes 2 OCTOBRE 1909.

LES TEMPS NOUVEAUX

POUR LA FRANCE
Un an . . . . . 3 fr.
Six mois 1 50
Trois mois 0 75

LE NUMÉRO : 10 Centimes

Ex-Journal "LA RÉVOLTE"

PARAISSANT TOUS LES 15 JOURS

Avec un Supplément Littéraire

POUR L'EXTÉRIEUR
Un an . . . . . 4 fr.
Six mois . . . . . 2 »
Trois mois . . . . . 1 »

LE NUMÉRO : 15 Centimes

Administration et Rédaction : 4, Rue Broca, 4, PARIS (Ve)

SOMMAIRE

La Grève du batiment, **M. Pierrot.**
Francs-Propos, **R. Chaughi.**
Tournons en Cercle, **Michel Petit.**
Révolte, Révolution, **Jean Grave.**
Crocs et Griffes, **M. P.**
Une Goujaterie, **Jean Grave.**
Mouvement Social, **G. Dumoulin, Michel Petit, Félixio, P. Achard.**
Mouvement International.
Bibliographie, **A. Pr.**
Notes et Documents.
Correspondances et Communications.
Convocations.
Petite Correspondance

La grève du Bâtiment

Lorsque dans les réunions du groupe, l'hiver dernier, nous discutions sur la centralisation et sur l'évolution régressive et pacifique des grandes fédérations, on nous opposait toujours l'exemple révolutionnaire de la fédération du Bâtiment.

Cet exemple n'a maintenant plus aucune valeur, à moins que les simples syndiqués ne contrecarrient les marchandages où se sont laissé engluer leurs chefs syndicaux.

Vraiment, ce n'était pas la peine de se débarrasser du tâcheronat pour retomber dans un mal pire, je veux parler des *commissions mixtes* (mi-patronales, mi-ouvrières).

Certes, je n'aurais jamais soupçonné le pot aux roses par la simple lecture de l'*Humanité*. Cet honorable journal socialiste ne nous a donné que des renseignements adultérés et des documents tronqués, notamment l'arbitrage des architectes ; la clause sur la commission mixte n'intéressait probablement pas les lecteurs.

J'ai dû aller aux sources. Et je dois dire que je n'ai été pleinement renseigné qu'après avoir déniché à la C. G. T., grâce à l'obligeance d'un camarade, un exemplaire du journal patronal, *le Moniteur de l'Entreprise et de l'Industrie* (n° du 12 septembre).

Les journaux corporatifs ouvriers criaient victoire, naturellement. Je n'ai rien trouvé nulle part ailleurs. Etant à la campagne depuis le 19 septembre, je ne sais pas si un journal révolutionnaire aura depuis attaché le grelot. Seul, Dumoulin, dans le dernier numéro des *Temps Nouveaux*, a fait entendre de justes critiques :

« La grève des maçons, a-t-il dit, n'est pas précisément une victoire, ni dans son fond, ni dans sa forme. Elle a brusqué la disparition d'un état de choses qui serait devenu nuisible pour les patrons eux-mêmes. »

Après Dumoulin, je veux attirer l'attention des intéressés sur le contrat collectif *qui les lie* à l'autorité patronale.

Il est certain, comme le fait remarquer Péricat, que la tactique des ouvriers avec leurs grèves répétées, leurs actes de sabotage surtout, ont dû obliger les patrons à chercher un remède à « l'instabilité de la production », suivant l'aveu des patrons eux-mêmes.

Ils ont d'abord cherché à employer la manière forte. Et Péricat énumère dans le *Travailleur du Bâtiment* (numéro de septembre) leurs efforts infructueux : arrogance vis-à-vis des syndicats ouvriers, lock-out, création de syndicats jaunes, recrutement de travailleurs en province, création d'un corps de briseurs de grève, campagne de calomnies contre les militants syndicaux, création de sociétés collectives, système des fiches sur les chantiers, etc.

Mais devant l'insuccès de toutes ces tentatives, les patrons, du moins le groupement patronal le plus fort, celui de la rue de Lutèce, eut l'idée de faire une enquête à l'étranger sur les rapports entre syndicats patronaux et syndicats ouvriers. Il est probable que ce sont les renseignements donnés par cette enquête (faite en Allemagne, au Danemark et en Angleterre) qui ont déterminé les patrons à essayer une entente avec les syndicats ouvriers, ce qui leur permettrait « de prendre des garanties, en enchaînant par un contrat les plus fortes corporations du bâtiment ». L'expression est de Péricat (*Voix du Peuple* du 19-26 septembre). Et Péricat, dans le *Travailleur du Bâtiment* se moque de M, Villemin, allant prendre des leçons en Allemagne pour aboutir à la capitulation devant la volonté ouvrière. Eh bien ! il n'est pas du tout certain que MM. Villemin et Despagnat aient fait un mauvais marché. Les dupes me semblent être de l'autre côté.

Ouvrons donc le journal patronal, *le Moniteur de l'Entreprise et de l'Industrie* du 12 septembre, et lisons l'article intitulé *la grève terminée*. Cet article commence par d'assez justes appréciations, mélangées d'une ironie plutôt rosse :

« Les ouvriers obtiennent d'amples satisfactions dont ils ne manqueront pas de tirer victoire. Ils se flatteront — et leurs journaux les entretiendront dans cet état d'esprit — d'avoir mis le patronat en échec et de lui avoir « arraché » les très appréciables avantages que celui-ci leur a cependant *librement* et bénévolement concédés. Ceci les agitateurs le savent bien.

« Ils n'ignorent pas, ils ne peuvent pas ignorer que si les entrepreneurs avaient voulu prolonger, de quinze jours seulement, la grève que les syndicats avaient si imprudemment provoquée, les ouvriers n'eussent pu « tenir le coup » et que les neuf dixièmes d'entre eux eussent été obligés de réintégrer les chantiers, non en triomphateurs, mais en vaincus. »

Vient ensuite le battage philanthropique destiné à masquer le mobile intéressé de la manœuvre patronale ; cependant la première phrase est encore très forte :

« Les entrepreneurs n'ont pas voulu abuser vis-à-vis des ouvriers, de la supériorité que leur donnait, à eux, la sécurité relative du lendemain. Bien mieux, dès le début de la grève, ils ont résolu d'examiner avec bienveillance et équité ce qu'il pouvait y avoir de juste et d'admissible dans les revendications ouvrières et d'aller aussi loin que possible dans la voie de la conciliation. C'est *spontanément et de leur plein gré* qu'ils ont offert aux ouvriers ce contrat collectif de travail où il leur est fait de si larges concessions..... En proposant *spontanément* aux ouvriers l'arbitrage des sociétés d'architectes..., ils ont donné une preuve de leur bon vouloir... »

Avez-vous remarqué, en passant, les adverbes que j'ai soulignés en italique ? Ils ont certainement été mis là avec quelque malice à l'adresse de notre ami Viviani. Notons cependant que l'organe des entrepreneurs indépendants, *le Bâtiment*, attribue un rôle assez important à la pression gouvernementale. De leur côté, les ouvriers passent sous silence le rôle du ministre du Travail ; ils en paraissent plutôt embarrassés, à l'heure actuelle ; Péricat, dans *la Voix du Peuple* déclare que Viviani fut la mouche du coche.

Il n'y a que *l'Humanité* qui, tout en roulant de gros yeux du côté des patrons, parlait avec complaisance de l'intervention féconde et bienveillante du ministre socialiste.

Cette intervention a eu lieu, mais elle s'est exercée sur les ouvriers et non sur les patrons. Quand je dis sur les ouvriers, c'est une façon de parler, la masse ouvrière a été naturellement tenue dans l'ignorance des pourparlers engagés.

« Il n'est pas sans intérêt de rappeler, dit le journal patronal, *le Moniteur de l'Entreprise et de l'Industrie*, que, dans l'entrevue du jeudi 2 septembre, les délégués patronaux avaient été les premiers à proposer aux délégation ouvrières de soumettre le différend à l'arbitrage des sociétés d'architectes et que les ouvriers s'y étaient radicalement refusés. »

Or le lundi 6, les délégués ouvriers annonçaient aux patrons qu'ils avaient fait pressentir les sociétés d'architectes pour leur demander leur médiation.

« D'où vient donc, demande l'organe patronal, le revirement inattendu qui s'est produit chez eux ? Peut-être convient-il de l'attribuer à l'initia-

Source gallica.bnf.fr / CODHOS

tive prise d'autre part par le ministre du Travail qui, samedi soir (4 septembre), avait convoqué à son cabinet les présidents de la Société centrale, des Architectes, de la Société des diplômés et de la Société Nationale... pour les prier d'intervenir pour la prompte solution du conflit. »

Assuré de l'acceptation de ces messieurs, « le ministre du Travail se chargea de prévenir les intéressés. De là, *très certainement*, la nouvelle attitude des ouvriers qui, maintenant, sollicitaient d'eux-mêmes une intervention que, trois jours auparavant, ils avaient si énergiquement repoussée. »

Remarquons, d'autre part, que M. Viviani a nommé M. Villemin, président du syndicat patronal, à la Commission officielle, chargée d'étudier les mesures pour atténuer le chômage.

Remarquons enfin que Viviani était doublement intéressé à la solution amicale du conflit, et comme député du Ve arrondissement, habité par de nombreux ouvriers maçons, ses électeurs, et comme ministre socialiste, désireux d'appliquer sous le cabinet actuel ses projets de paix sociale. Il s'est fait tenir au courant des pourparlers, et, le jeudi 9 septembre, à minuit, le président de la Société centrale des architectes lui téléphonait au ministère de l'Intérieur où il attendait en compagnie de son ami Briand, pour lui annoncer l'heureuse issue des débats.

Ainsi une grève inquiétante, menée par des syndicats révolutionnaires, aboutissait au contrat collectif, à l'institution d'une commission mixte et à l'arbitrage obligatoire.

Il y a là de quoi faire bondir de joie le cœur du citoyen Albert Thomas (de l'*Humanité*) et de tous les moutons bêlants du pacifisme social. C'est en même temps une victoire pour la politique de nos ministres socialistes. Autrefois M. Millerand, trop actif, avait voulu imposer d'en haut, sous forme de loi, le contrat collectif et l'arbitrage obligatoire ; maintenant M. Viviani, plus habile ou plus paresseux, les insinue peu à peu dans les mœurs ouvrières, suivant les facilités du moment.

Examinons donc un peu le contrat collectif conclu entre ouvriers et gros patrons du bâtiment, ce contrat « qui, s'il est scrupuleusement respecté, doit devenir la charte des travailleurs de la maçonnerie. » Ainsi s'exprime le journal patronal.

Tout d'abord « un des plus graves et des plus justes reproches que l'on ait fait au contrat collectif de travail, c'est, dans l'état actuel de notre législation, de ne comporter de sanction et de responsabilités effectives que pour l'une des parties contractantes », c'est-à-dire pour les patrons. Pauvres patrons.

C'est bien pourquoi on s'efforce de donner aux syndicats ouvriers la personnalité civile, c'est pourquoi on voudrait leur persuader d'acquérir des biens, d'avoir des caisses bien remplies — lesquelles sont d'ailleurs par elles-mêmes un signe de sagesse sociale.

C'est aussi pourquoi M. Millerand, dans son projet de loi sur l'arbitrage obligatoire, avait introduit des pénalités. Une bonne loi ne va pas sans emprisonnement.

Mais, dans le cas particulier, avec l'absence de sanction légale, avec la situation de la fédération du Bâtiment qui tire le diable par la queue, pourquoi les patrons se donnent-ils des airs de générosité échevelée ?

Voici le pot-aux roses :

ART. 8 (du contrat). — « Il est formé une *commission arbitrale mixte* PERMANENTE, composée pour chaque spécialité de quatre entrepreneurs, membres de la Chambre syndicale des entrepreneurs de maçonnerie et de quatre délégués ouvriers, *membres du Syndicat ouvrier*, à choisir parmi les parties contractantes.

« Toutes les difficultés relatives à l'exécution du contrat, ainsi que *les difficultés survenues entre employeurs et employés*, seront soumises à la commission mixte qui aura pleins pouvoirs pour les trancher.....

« Les parties contractantes s'engagent à respecter la décision arbitrale ; AUCUNE GRÈVE, *arrêt de travaux ou autres mesures semblables ne pourront avoir lieu jusqu'à l'expiration du contrat.* »

Lisez et réfléchissez. Cette commission mixte sera la corruption des militants ouvriers qui y entreront. Oh ! je sais bien, on n'achète pas les gens comme cela, mais on leur rend service. On n'achète pas non plus tout le monde, mais peu à peu s'établiront des relations de politesse, peut-être de sympathie, entre les membres de la commission mixte ; et les ouvriers seront trop honorés de la fréquentation de messieurs les patrons.

Admettons même que les ouvriers conservent leur dignité et leurs convictions. Il y aura cependant une grande différence, quoiqu'en dise Péricat, entre cette commission mixte et le tribunal des prud'hommes. Dans ce dernier cas, malgré la théorie de la lutte de classes et le mandat impératif, les juges ont à délibérer sur des intérêts individuels, devant lesquels ils sont plus ou moins impartiaux. Dans le cas de la commission mixte, il s'agit d'intérêts collectifs dans lesquelles prédominera toujours l'intérêt commun de la corporation, c'est-à-dire l'intérêt patronal, moyennant quelques miettes distribuées aux ouvriers syndiqués.

Et puis, les patrons ne sont pas assez sots pour vouloir toujours avoir raison. Au contraire, la commission mixte sera pour eux le gage de la paix et de la tranquillité ; elle les aidera à se débarrasser des contremaîtres autoritaires et injustes, que jusqu'alors le patronat défendait, pour le principe, dans leurs pires excès de zèle, comme les ministres défendent leurs préfets et leurs commissaires de police, même dans leurs abus de pouvoir. Les entrepreneurs seront ainsi débarrassés des criailleries causées par un tyranneau de chantier, et ils pourront tranquillement s'occuper de leur fonction sociale qui est de s'enrichir (Guizot), comme la fonction des ministres est de protéger la richesse nationale, c'est-à-dire celle des patrons.

Dans les conflits qui pourront éclater, la commission mixte ne pourra pas s'occuper de l'antagonisme social. L'exploitation capitaliste, la production de plus-value sont des constatations qu'elle sera obligée d'ignorer pour fonctionner. Elle devra se tenir sur le terrain légal actuel et accepter les rapports entre patrons et ouvriers comme rapports légitimes et naturels. Elle devra louvoyer entre les petits compromis de la vie courante. Elle sera donc un excellent instrument de paix sociale. Elle réglera tout par de bonnes paroles, elle apaisera toutes les révoltes, elle les condamnera au besoin : et les ouvriers seront matés par leurs propres délégués.

La grève est d'ores et déjà condamnée par le contrat collectif. C'est la commission mixte qui se substitue à elle. Ainsi, plus de révoltes spontanées, mais des réclamations portées devant le tribunal commun : on châtre ainsi toute velléité d'énergie ; et les militants savent quelles difficultés on rencontre pour soulever la grande majorité des individus et secouer la passivité de la masse.

La commission mixte aura toujours le moyen d'arranger les choses à l'amiable. La grève avait le mérite de faire apparaître et de développer l'antagonisme entre employeurs et employés. C'était une école de révolte. *Qu'est le syndicat ouvrier sans la grève ?* C'est un simple groupement d'intérêts corporatifs, sans aucune valeur d'émancipation sociale ; c'est même un élément de conservation sociale.

Avez-vous justement remarqué que la commission mixte sera composée de patrons syndiqués et d'ouvriers syndiqués ? Cela veut dire que tous les avantages, s'il y en a, seront réservés aux adhérents des syndicats. Il y aura entente des patrons et des ouvriers organisés, aux dépens de la masse amorphe des travailleurs et au plus grand profit de la tranquillité patronale — à peu près comme cela existe aux Etats-Unis où les syndicats ouvriers tiennent le monopole du travail et sont devenus les meilleurs soutiens de la société capitaliste.

D'ailleurs cet arrangement correspond bien à la mentalité nouvelle qui est en train de se créer dans les milieux syndicaux. Au lieu de se considérer comme des pionniers révolutionnaires, créant la voie de délivrance pour leurs frères de misère, inconscients ou plus faibles, les syndiqués ne connaissent plus actuellement que la solidarité syndicale, fermée aux non-syndiqués. C'est restreindre d'une façon égoïste et étroite la solidarité prolétarienne, c'est tourner le dos au but d'émancipation humaine.

J'ai encore bien des choses à dire sur la grève du bâtiment. J'espère y revenir la prochaine fois.

M. PIERROT

FRANCS-PROPOS

Grâce au bois de Boulogne, nous avons eu, ces temps-ci, des renseignements intéressants sur le fonctionnement de la police des mœurs.

Protéger les mœurs, c'est une fonction délicate, extrêmement délicate. Elle exige une grande instruction, une forte éducation, beaucoup de savoir-vivre, un tact remarquable, du discernement, de la psychologie, et surtout une moralité à toute épreuve. Quels peuvent bien être les fonctionnaires d'élite, investis d'une mission si auguste ? Ce sont d'anciens soldats, de ci-devant sous-offs, et c'est tout dire : des gaillards qui ont médité la morale et appris le savoir-vivre dans les corps de garde.

Physiquement, et peut-être moralement, ils ressemblent à des souteneurs plutôt qu'à tout autre chose. Après tout, ce sont peut-être bien d'anciens souteneurs ? Ils en ont les manières, et jusqu'aux occupations. Ils se promènent. Ils suivent les femmes. Ils observent leurs manèges. Ils les abordent rudement et les tutoient. Ils leurs crachent de sales injures ou de basses plaisanteries. Elles pleurent, et ils rient. Ces gentlemen sont d'immondes goujats.

Les voici dans le bois de Boulogne. Qu'y viennent-ils faire ? Voir des actes indécents. Ils en verront donc. On les paye pour cela. S'ils n'en voyaient pas, on ne les paierait plus. Donc ils en voient. Il faut qu'ils en voient. Et s'ils n'en voient pas, ils peuvent croire en avoir vu. Le soir, dans l'ombre, derrière le feuillage... Oui, oui, ils en ont vu. Ce n'était peut-être qu'une brave dame qui retroussait ses jupes pour faire un petit besoin ? Inutile de nier : l'agent des mœurs à vu ! A Saint-Lazare, la brave dame !

D'autres fois, c'est bien mieux. Les agents des mœurs n'arrêtent pas tout de suite. Ils n'arrêtent pas, « pour ne point donner l'éveil ». Ils regardent simplement, et ils passent. Puis, le lendemain, ils se font décerner par un juge un mandat d'amener en blanc, contre un inconnu qui a le nez fait comme ceci, ou une inconnue qui a les yeux faits comme cela. Alors, son mandat d'arrestation en poche, l'agent cherche. Il cherche dans tout Paris. C'est grand. Mais cela ne fait rien. Il cherche et il trouve. Il est payé pour cela. Traînée devant le tribunal, la pauvre femme jure qu'elle est innocente, qu'il y a erreur ; elle invoque des alibis. Peine perdue. La parole de S. M. l'agent des mœurs est plus forte que tous les alibis du monde. Il dit : « C'est bien elle. Je ne me trompe jamais ! » Et la femme est condamnée, emmenée malgré ses cris, ses sanglots, dans l'effroi d'une crise de nerfs.

... Il faut croire que toutes ces condamnées n'avaient ni frère, ni ami, personne pour faire passer à ceux qui en sont atteints le goût des arrestations arbitraires et des mandats en blanc.

R. CHAUGHI.

L'abondance de copie nous force à renvoyer la suite de l'intéressante étude de Pierrot : **Réflexions sur la lettre de Nettlau,** *ainsi que la fin de l'article de Michel Petit :* **La justice coloniale.**

TOURNONS EN CERCLE

Les maçons et similaires de Paris ont obtenu rapidement l'acceptation par les entrepreneurs de leurs revendications. Il n'y aura plus de marchandage, de tâcherons, peut-être ? En tous cas, le salaire est notablement accru.

Ce succès est certainement dû à l'ensemble avec lequel les ouvriers ont marché. C'est certain. Devant une grève comprenant l'immense majorité des travailleurs de la pierre, de Paris, les entrepreneurs ne pouvaient tenir, malgré leur association, malgré leurs capitaux, malgré leurs influences politiques. Voilà une leçon des faits à retenir.

Cependant il y eut un autre motif au règlement presque immédiat du conflit : c'est que les entrepreneurs ont pu, par une entente avec les architectes, reporter sur les clients l'augmentation de salaires payée aux ouvriers. Les prix de série qu'on a eu soin de laisser fixer par les architectes serviront à ceux-ci de base pour les devis de constructions, à présenter aux propriétaires. Inutile de dire que les architectes touchant des honoraires proportionnés au prix total de la construction et les entrepreneurs ayant droit à leurs bénéfices, aucun de ces messieurs n'y perdra rien, au contraire. Quant au propriétaire, pense-t-on qu'il va désormais se contenter du même revenu pour un capital plus important immobilisé ? Evidemment, non. Il va légèrement augmenter le prix de chaque loyer, un peu plus qu'il n'en faut pour conserver le même intérêt. C'est la petite opération qu'il ne cesse de faire depuis qu'augmentent le prix du terrain, des matériaux de construction, de la main-d'œuvre ; depuis qu'on met à sa charge de plus lourds impôts, des taxes sanitaires et autres fruits des bonnes lois sociales.

En fin de compte, le brave maçon qui gagnera désormais deux ou trois sous de plus par heure de travail, dépensera en revanche 20, 30, ou 50 francs de plus par année de loyer, à moins qu'à force de construire de trop belles maisons réservées aux bourgeois, il ne soit obligé lui, d'aller se nicher dans un faubourg reculé ou même dans la banlieue avec quelques heures de trajet pour se rendre au travail et en revenir.

Mais il ne sera pas seul à subir cette augmentation de loyer. Tous les travailleurs du bâtiment, tous les autres, tous les petits employés, tous les lutteurs pour le pain quotidien vont être obligés de serrer d'un cran la vis de leur budget qui ne peut déjà plus rien rendre, ou bien, il faudra qu'eux aussi fassent la grève pour obtenir, dans chaque corps de métier, une augmentation de salaire, qu'inévitablement les patrons reporteront au compte des consommateurs, toujours avec quelque majoration.

En échange des loyers plus chers qu'ils devront aux maçons, les boulangers leur passeront le pain plus cher et les épiciers la margarine un peu augmentée. A quand la fin de ce petit jeu ? On voit bien ce qu'il coûte aux travailleurs d'efforts, de propagande, de misère sans cesse accrue ; on ne voit pas bien ce qu'il coûte aux capitalistes, du moins je demande qu'on me le montre.

MICHEL PETIT.

Nous prions tous ceux qui s'intéressent à l'extension du journal, de s'entendre pour la vente, et de trouver dans leur localité un camarade qui veuille le recevoir pour tous.

Révolte, Révolution

I

Etre prêt, c'est tout.
(Hamlet)

Ne laissons pas s'éteindre le dernier écho des événements de la Catalogne, sans en tirer les leçons qu'ils comportent.

De ce que l'on a pu lire, des conversations tenues avec des camarades venus de « là-bas », il semble bien que si les causes d'avortement du mouvement sont nombreuses, il s'en dégage une principale, celle-ci : Si la population était prête à se révolter — elle l'a montré — contre les abus du pouvoir dont elle souffrait, elle n'était nullement préparée à instaurer un ordre de choses nouveau.

Si les républicains s'étaient mêlés à la lutte, eux, auraient pu orienter la révolte vers les buts qui leurs sont propres ; mais l'action anarchiste leur a fait peur. Ils n'ont pas voulu se mêler à des énergumènes. Et les anarchistes, révoltés de sentiments — mais non de conscience — une fois leur œuvre de destruction accomplie, n'ont plus su que faire de la victoire qui, en certaines localités, leur était inopinément tombée en les mains.

A Sabadell, paraît-il, l'insurrection fut toute une journée maîtresse de la ville. Mais une fois la victoire en mains, on ne sut qu'attendre les événements. Et les événements furent la reprise de l'offensive par la force armée qui avait reçu des renforts. Or, en temps de révolution, comme en n'importe quelle lutte, c'est être à moitié battu que d'être réduit à se défendre.

A Barcelone, il semble également que l'insurrection, à un moment, a du être maîtresse de la ville, mais il semble que, là aussi, l'incendie des temples et couvents ait suffit pour épuiser la conception révolutionnaire des révoltés ; qu'une fois cela accompli, on n'ait su qu'attendre le retour offensif de l'autorité.

***

Des actes qui caractérisent une révolution économique, aucun ! Aucun essai de réalisation des revendications sociales.

Les anarchistes n'auraient pas été écoutés, d'accord ; mais eux-mêmes ne savaient pas quoi faire. Ils n'eurent pas le geste nécessaire pour que la révolte devînt révolution. Et le pis, ce qui s'est produit en Espagne, se reproduirait en France si une crise révolutionnaire se produisait.

Cette théorie dont on se prétend saturé, a été bien mal comprise, car il ne semble pas que les individus sachent bien ce qu'ils veulent et qu'ils sauraient profiter d'une victoire si, par chance, elle leur tombait dans les mains. Quand on se remémore les événements de Russie, on voit que, là encore, c'est une conception nette de la besogne à accomplir qui a fait défaut aux révolutionnaires, les laissant incertains et embarrassés d'une victoire dont ils ne savaient pas tirer parti.

***

Or, quand on relit avec attention l'histoire des révolutions passées, on voit que celles qui ont « fait » quelque chose, ce quelque chose a été accompli par le peuple en armes, les pouvoirs nouveaux ne faisant que sanctionner ce qui leur était imposé par « les actes » ; on saisit sur le fait comment les politiciens savent s'accaparer les marrons que les révoltés, le plus souvent, non contents de les leur tirer du feu, leur tendent tout épluchés ; on se rend compte que la bataille des rues, le renversement de l'ancien ordre de choses, n'est qu'une simple préface de ce qui reste à accomplir.

Sans doute, il est indispensable de déblayer la voie des suppôts de l'autorité. On ne le voudrait pas que force est bien de lutter contre eux pour ne pas les avoir sur le dos ; et les actes qui doivent assurer le succès de la révolution ne peuvent s'accomplir, ou avoir d'effet, qu'à condition d'avoir débarrassé la rue de la police et de l'armée. Mais ce déblaiement n'a qu'un effet : laisser la place libre à ceux qui sauront l'occuper.

La vraie victoire, c'est lorsque les plus habiles ont su se substituer aux autorités déchues et s'assurer la direction des forces nouvelles. Mais comme tout l'idéal de ces profiteurs est de jouir du pouvoir et que la meilleure façon d'y rester, c'est de rassurer et défendre les intérêts de ceux qui possèdent, voilà pourquoi les lendemains de révolution sont si piteux, les révoltés n'ayant pas su démolir ces intérêts.

***

C'est que le mot d'ordre, depuis longtemps, chez les anarchistes, a été que l'on était trop saturé d'autorité ; que c'était perdre son temps que de divaguer sur ce que l'on aura à faire pendant ou après la révolution, que la théorie, il y en avait suffisamment, il y en avait trop, qu'il fallait passer à l'action, attiser les colères, soulever les haines, souffler à l'esprit des individus la révolte et l'indiscipline, et qu'avec cela c'était suffisant pour culbuter la société bourgeoise, qu'on verrait après.

Nous l'avons vu en Russie, nous le voyons en Espagne, nous le verrons, je le crains, ailleurs, si on continue à s'imaginer qu'une révolution, qui doit se faire avec des éléments qui doivent agir par eux-mêmes peut se faire, comme les révolutions politiques, sous la simple poussée d'un élan de révolte, où le rôle des révoltés consiste purement et simplement à déblayer la voie à ceux qui savent s'imposer.

***

Je connais toutes les bonnes raisons qu'on peut donner : « les individus ont besoin d'être secoués ; la théorie, avec ses raisonnements, est impropre à faire des révoltés ; ce qu'il faut, pour arracher à sa torpeur la masse trop encline à subir passivement l'exploitation, c'est le mot qui cingle, la phrase qui soulève les colères, le verbe qui secoue jusqu'aux moëlles. »

Reste à savoir si ces colères « déchaînées », ces espoirs de révolte « soufflés », plus vite éclos sans doute et plus nombreux aussi, valent la révolte qui nait de la conscience que l'individu prend de lui-même, prenant beaucoup plus de temps pour se réaliser, en effet, mais aussi beaucoup plus féconde en résultats.

Si les anarchistes avaient pour but, dans la révolution qui se prépare, de renverser le gouvernement et de s'installer à sa place, « faire » des révoltés serait suffisant. Pourvu qu'ils sachent exécuter ce qu'on leur commandera, sera bien suffisant. Plus ils obéiront aveuglément, mieux ça sera. Et pour cela, inutile qu'ils « sachent ».

Mais il n'en va pas ainsi. En période révolutionnaire, comme en temps de propagande, comme en n'importe quelle circonstance de la vie, les anarchistes, ou pour mieux dire, ceux qui « savent » qui ont le plus d'« initiative », auront à payer d'exemple pour entraîner ceux qui ont besoin d'une impulsion pour se mouvoir.

Mais prendre la tête d'un mouvement en déployant de l'initiative, de l'activité, en prêchant d'exemple, « agir » par soi-même, ce n'est pas la même chose que d'ordonner, « faire agir ».

Dans le premier cas, si la volonté de ceux qui sont impulsés est un peu violentée, elle n'est, en réalité, qu'impulsée dans une direction qu'elle accepte. Il n'en va pas de même lorsqu'il y a contrainte gouvernementale. Dans le premier cas, il faut que ceux qui subissent l'impulsion aient assez d'esprit critique pour ne suivre que la voie qu'ils auraient

choisie ; dans le second cas, moins ils raisonnent, mieux ça vaut. C'est parfait lorsqu'ils en sont incapables.

Et voilà pourquoi que, malgré qu'il soit mal porté à l'heure actuelle de se réclamer de la théorie, je persiste à croire qu'il y en a besoin plus que jamais.

(A suivre) J. GRAVE.

Crocs et Griffes

Extrait d'une lettre de M. Combrouze, maire de Saint-Émilion, député de la Gironde, au ministre des Colonies :

« Mais, d'autre part, et c'est bien là l'objet principal de ma protestation, cette mesure vient définitivement arrêter la consommation, bienfaisante celle-ci, de la plus française de nos productions : le vin.

« Depuis un certain nombre d'années, nos négociants ont fait des efforts considérables pour développer en Indo-Chine la consommation des produits de nos vignobles : ils allaient réussir. Maintenant, ces efforts, cette activité, les capitaux employés vont être perdus.

« M. le gouverneur général semble ignorer la valeur et l'importance de notre production et aussi les difficultés terribles au milieu desquelles se débattent nos viticulteurs.

« A-t-il jamais essayé de joindre son effort à celui de nos négociants ?

« Et cependant l'Indo-Chine est un débouché splendide, un marché pour les vins appelé au plus bel avenir ! Nos quinze millions d'indigènes annamites aiment les boissons alcooliques et s'habituent peu à peu au goût du vin.

« En vérité, la viticulture n'est pas heureuse et n'a guère à se louer de nos diverses colonies.

« L'Algérie produit huit à dix millions d'hectolitres de vin ; malheureusement pour nous, l'Arabe se voit interdire la consommation de ce vin par sa propre religion. Cette forte production annuelle doit donc être exportée en totalité. C'est le marché français qui subit, pour une très grande part, cette importation. L'Algérie vient donc contribuer à l'anéantissement de la valeur de nos propres produits.

« Par contre, l'Indo-Chine ne produit pas de vin et ne peut pas en produire.

« L'Annamite aime l'alcool, que sa religion autorise ; il peut consommer le vin, auquel il s'habitue progressivement.

« C'est bien là un débouché tout naturellement compensateur, qu'un gouverneur général avisé ne pouvait manquer d'exploiter, au double profit de la colonie et de la métropole.

« Qu'a-t-on tenté dans ce sens ? » X.

Dans la langue française, on nomme « drapeau » aussi bien le linge dans lequel on enveloppe les nourrissons et où ils font leurs besoins, que le morceau d'étoffe attaché au bout d'un bâton pour rallier les grands enfants habillés en soldats et les mener à la tuerie.

Dernièrement, un soldat a pris l'un pour l'autre et s'est servi, pour se torcher, du drapeau du régiment.

Ce simple geste a provoqué, dans les milieux dirigeants, une émotion extraordinaire.

L'emblème du dévouement à la patrie qui obstruait le tuyau de descente de la fosse à vidanges, en fut retiré solennellemeut en présence du régiment assemblé, officiers en grande tenue, tambours et clairons battant aux champs ; il fut présenté aux troupes tel qu'il était... et ma foi, il n'était pas très brillant, mais chacun sait que l'officier porte-drapeau a des gants ! Dans une ingénieuse allocution, le colonel compara aux dégâts causés par une bataille, l'état lamentable dans lequel un troupier qui n'était pas précisément constipé avait mis le glorieux symbôle.

Puis on le lava ; l'histoire ne nous dit pas si ce fût de la main du colonel lui-même, ou s'il se déchargea de ce soin sur un officier subalterne, ou, plus probablement, sur un simple bibi de la dernière classe, mais elle affirme que ce fût fait en présence du corps des officiers assemblés dans la salle d'honneur.

Pourvu, mon Dieu ! que les fenêtres fussent ouvertes !

Enfin l'étoffe un peu ternie, aux couleurs un peu passées, comme si elle avait vu le feu (ce n'était, hélas ! qu'autre chose et de l'eau) fut reclouée à son manche et reprit figure d'emblème.

Puis chacun alla se laver... et se parfumer, avant d'aller rendre visite à sa chacune...

Mais les journaux bien pensants ne dissimulent pas que l'autorité a été bien em...bétée !

M. P.

UNE GOUJATERIE

M. Stead, le richissime éditeur de *Review of Reviews*, qui se pique d'humanitarisme, tout en se faisant le caudataire du Pendeur Russe, a inventé un bureau de correspondance avec les morts, pour lequel le *Matin* a publié plusieurs articles de réclame.

M. Stead, qui s'est fait le protecteur d'un Russe, fabricant quelconque d'aéroplanes, afin de mieux assurer le succès de ses protégés, n'a rien trouvé de mieux que de « faire » parler le malheureux Lefèvre, qui dernièrement a trouvé la mort dans un accident, et de lui faire prophétiser un accident qui « devait » se produire à une des machines du protégé de Stead.

L'accident n'a pas manqué de se produire et d'être « constaté » par un des employés, hors de tout autre contrôle, par exemple.

Un ami de la famille de Lefèvre a protesté contre ce procédé de mauvais goût, mais on n'en continue pas moins de mettre en cause « l'esprit de Lefèvre », sans que la famille puisse intervenir pour empêcher que ces bluffeurs mêlent celui qu'elle pleure à leurs combinaisons.

Et quelle combinaison financière cela peut-il cacher ?

Dommage que les « esprits » n'aient que la « prévision » que leur prêtent ceux qui les évoquent, sans cela, en « faisant » prédire l'accident du *République*, M. Stead aurait trouvé le moyen de faire taire les incrédules et de rendre service à l'alliée de son cher tsar.

JEAN GRAVE.

Mouvement Social

Un de nos abonnés, le camarade Henry aîné, de Beaune qui, paraît-il, a eu à se plaindre de la magistrature, poursuit une campagne infatigable de protestation.

Malgré les saisies — il a eu ses meubles vendus deux fois — il ne se lasse pas de protester, et a réussi par son attitude décidée, à faire reculer l'autorité dans d'autres tentatives de saisie.

Si beaucoup de contribuables déployaient la même fermeté bien des abus seraient réprimés.

Rive-de-Gier. — Une fois de plus, les jurés de la Loire viennent de se distinguer. Chacun sait comme ils ont la main lourde, lorsqu'ils ont devant eux des anarchistes ; et c'est ainsi que notre camarade Tepatti vient d'être condamné à 10 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour, son coaccusé Prat, récolte 2 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour, quant à notre vieux Vernet, il est acquitté.

Il est nécessaire que l'on repasse rapidement cette affaire pour donner une notion exacte des faits reprochés à nos malheureux camarades et en même temps montrer la férocité avec laquelle ils ont été frappés ; mais avant il faut que l'on sache pourquoi les camarades de Rive-de-Gier ont gardé un si grand silence pendant qu'on instruisait cette affaire. Lors de l'arrestation de Tepatti, vers le 12 juin écoulé, nous fumes tous assaillis par ces braves chats fourrés qui, certainement, ne déparreraient pas la collection des Torquemadas qui opèrent actuellement en Catalogne ; interrogatoires canailles, perquisitions, vexations et brutalités policières, rien ne manquait au tableau. Enfin nous arrivâmes à savoir que Tepatti était inculpé d'avoir, la veille du 1er mai, placé un engin sur le socle de la cheminée des Forges Arbel. Dire le maintien de la presse régionale à ce moment-là est impossible, du réactionnaire *Mémorial de la Loire* au blocard *Progrès*, ce fut une avalanche de détails plus terrifiants les uns que les autres sur les résultats de la perquisition opérée dans les appartements de Tepatti, mais l'ironie reprend toujours ses droits car la source de ces informations qui commençaient invariablement par cette formule : « Grâce à l'habileté et à l'intelligence de notre distingué commissaire de police, M. Rougier..., etc., etc. », était trop évidente. Le policier était roi, puisqu'il sauvait la Société. N'étant pas dessinateur pour deux sous, je proposerais à l'ami Grandjouan de faire son profit d'un pareil sujet, ce serait très suggestif.

Quelques jours après Tepatti, le camarade Prat était arrêté à son tour ; on avait trouvé au domicile de Tepatti une formule copiée de la main de Prat, ce que ce camarade reconnut immédiatement, ne se doutant nullement du caractère de gravité qu'allait donner à ce feuillet les souteneurs de Thémis. Enfin le tour vint au père Vernet d'être apréhendé. Avec lui ça y était ! l'association de malfaiteur péniblement échaffaudée, avait l'air de tenir debout, car on avait trouvé chez Vernet 50 grammes de poudre noire et un morceau de cordon Bickford semblable à celui trouvé en possession de Tepatti. Ainsi pendant les 3 mois de prévention, ces camarades subirent maints interrogatoires qui dénotaient un parti pris évident de la part des policiers, de perdre ces malheureux camarades.

Enfin, nous voici au dénouement, c'est-à-dire à la cour d'assises, le 10 septembre écoulé ; rien n'a été négligé pour impressionner les jurés qui vont être triés sur le volet, les nombreuses récusations prononcées par l'accusation l'indiquent assez clairement. On croirait que ce fut une catastrophé terrible, car ces messieurs de la cour et leurs douze aides sont pourvus chacuu d'un plan de l'usine Arbel et d'une photographie de la cheminée qui porte à sa base un trou d'environ 30 centimètres de profondeur sur autant de largeur, qu'a fait le pétard. Le défilé des témoins commence : d'abord une figure bien connue à Rive-de-Gier, c'est le juge de paix Perrin qui de sa voix déférente vient dire sa frousse, car il a entendu l'explosion, ce bourgeois humanitaire personnifie bien le trembleur qui se venge comme il peut. Ensuite Arbel, patron de l'usine où le pétard a éclaté. Sa déposition est écoutée avec une complaisance trop évidente, il fait son panégyrique de bon patron « père de famille de ses ouvriers », ce qui arrache une protestation de Tepatti qui dit : « Nous savons ce que vous valez, vous les patrons ». Notre malheureux camarade ne songeait pas à ce moment là au désir de vengeance que ces mots, vrais s'il en fut, devaient accentuer dans l'âme des douze propriétaires ou patrons qui étaient là pour le condamner. Continuant, Arbel montre combien l'acte de Tepatti allait avoir des conséquences terribles : la cheminée tombant, écrasant tout son personnel et lui se voyant dans l'obligation de transporter son usine à Douai (Nord) exode d'une industrie qui privait de nombreux commerçants de leur gagne-pain, etc...

Il est facile de comprendre que ce chef-d'œuvre de jésuitisme a pesé considérablement sur l'esprit des jurés qui allaient décider du sort de nos camarades, malgré que la défense fasse valoir l'avis du Contrôleur général des usines de Rive-de-Gier qui reconnaissait « que l'engin ne pouvait renverser la cheminée et par conséquent blesser personne » Tepatti déclarait qu'il avait voulu protester contre la direction de l'Usine qui voulait faire travailler le 1er Mai alors que tontes les autres usines restaient fermées ce

jour-là. Ce n'est pas le moindre mérite de Me Bonzon d'avoir mis le commissaire de police Rougier dans l'obligation d'avouer avec une naïveté, je dirai cynique, dans quelles conditions il procéda à l'arrestation de Tepatti, ainsi qu'aux cuisinages des inculpés, qui révèlent que tous les moyens sont bons lorsqu'il s'agit d'anarchistes.

Aussi, ce monsieur digère plutôt mal la leçon reçue à Montbrison, brutal et sans vergogne, cet ex-instituteur, laïque s. v. p., se venge sur nous, qui restons sous sa coupe. Les vexations continuent à notre égard, pensant que nous accepterons sans rien dire ; qu'il se détrompe ses intimidations, ses menaces n'ont pas de prise sur nous.

Parce qu'isolés, on veut continuer à nous empêcher d'avoir notre liberté d'opinion, n'ayant dans les organisations ouvrières, aucun soutien, car nous avons combattu les ronds de cuir du syndicalisme local qui digèrent en paix la subvention qu'a bien voulu leur allouer la municipalité radicale-socialiste ; nous laissons cette lâche engeance à son fromage, pour faire appel aux camarades révolutionnaires et aux libertaires de la région qui, eux, nous soutiendrons — nous en avons déjà les preuves — dans le combat contre l'injustice dont nos camarades sont victimes, et que des lois d'exceptions ont envoyé en prison et au bagne.

L. GIROD.

P. S. — La Ligue des Droits de l'Homme est saisie de l'affaire, nul doute qu'elle fera son possible pour protester contre l'application des lois scélérates appliquées à nos camarades.

L. G.

Chez les mineurs du Pas-de-Calais. — A l'heure où paraîtront ces lignes, une sanction sera donnée au différend qui existe entre la " Fédération Syndicale des mineurs du Pas-de-Calais ", la Fédération nationale des ardoisiers, et la C. G. T.

On sait que le jeune Syndicat du Pas-de-Calais a été radié pour cause de non payement de ses cotisations aux ardoisiers.

C'est sur rappel de la F. S. du Pas-de-Calais que le Comité confédéral aura dû se prononcer. A cette réunion y auront été présents : Gémin, secrétaire des ardoisiers, Cordier, du vieux syndicat du Pas-de-Calais, que le jeune syndicat du même département accuse d'avoir comploté, avec Gémin, sa radiation, et Benoît Broutchoux, pour le jeune syndicat.

Je ne peux pas préjuger d'avance de la solution, mais si nous supposions la non-réadmission des révolutionnaires à la Fédération des ardoisiers, quelle attitude vont-ils avoir ? ou supposons le contraire que feront-ils d'utile pour l'union des mineurs, continueront-ils comme avant à agir en chacun leur syndicat respectif malgré que réunis une nouvelle fois nationalement et confédéralement ? Nous verrons et nous donnerons plus d'explications au prochain numéro.

G. DUMOULIN.

Mouvement international

ETATS-UNIS

Mc Kee's Rocks (Pa). — Les métallurgistes de la « Pressed Steel Cars Cie, sont toujours en grève. La Compagnie qui possède toutes les habitations de l'endroit, expulse les grévistes, qui de ce fait, se trouvent dans la rue avec femme et enfants.

500 scabs ont été tenus au travail par la force, menacés de coups de revolver s'ils refusaient de travailler.

Quelques-uns ont pu faire parvenir un mot au dehors et c'est ainsi que les consuls de l'Autriche et de l'Allemagne sont intervenus.

Un Allemand, David Vogel, 334 E. 8 th St, New-York qui s'était trouvé 8 mois sans travail, a été attiré dans ce bagne de Mc Kee's Rocks par un bureau de placement Room 515 N° 1214 Broadway, il écrivait ne pouvoir s'évader. « Nous sommes obligés de travailler sous la surveillance des détectives et journellement il y en a de tués et de blessés. Toujours sous la menace du revolver, je ne peux risquer l'évasion. »

Un agent du gouvernement, Hoagland fut envoyé pour ouvrir une enquête. Immédiatement les 500 scabs quittèrent le travail, confirmant ce qu'écrivait David Vogel.

Logés et nourris par la Compagnie, il y eut des cas d'empoisonnement par les viandes de conserve, plusieurs scabs moururent à l'hôpital. A ce sujet un journal capitaliste écrit :

« Attorneys et enquêteurs officiels des conditions de la « Pressed Steel Car Works » sont convaincus d'avoir des preuves assez évidentes pour pouvoir garantir des poursuites.

Les histoires de nourriture horrible donnée aux hommes dans les ateliers, des ouvriers frappés de coups de matraques par les députies et les gardes ont été confirmées.

Leur salaire ne leur était pas payé et ils n'avaient aucun moyen de pouvoir quitter l'établissement. Il est avéré que les ouvriers malades ou mécontents étaient gardés secrètement dans les puits à perçage. Le contremaître Samuël Cohen et le chef de la police de la compagnie « Police spéciale », Harrel, étaient les principaux auteurs de ces intimidations et abus.

John Harris, un des briseurs de grève, est tombé au moment où il était appelé comme témoin. Le docteur appelé le trouva souffrant de l'empoisonnement par des « ptomaïnes ».

A un moment, affirme un témoin, les briseurs de grève complotèrent une révolte pour se libérer. Le plan fut découvert par les gardes, les hommes furent placés en ligne et mis en joue par une escouade de policiers, ils furent menacés de morts.

Des rencontres ont eu lieu entre grévistes et sheriffs, le 23 août, 6 furent tués, 1 mortellement atteint et un grand nombre de blessés.

Le sheriff Harry Exley reçut 12 balles dans le corps qui fut ensuite réduit en bouillie.

La « National Federation of Labor » ne vient aucunement en aide aux grévistes. Cette organisation possède bien des organisateurs dans l'Etat mais de leur part rien n'est tenté.

Stuart, gouverneur de l'Etat, menace d'envoyer la milice ; et encore une fois on verra ces volontaires, membres de la N. F. of L. massacrer des ouvriers.

Les socialistes, entr'autres Debs, le candidat à la présidence, prêchent le calme aux grévistes.

C'est parce qu'ils ont toujours été trop calmes qu'ils en sont arrivés à être traités pire que des animaux, ils rentreront au bagne avec un tas de promesses, mais quant aux améliorations elles seront aussi insignifiantes.

Pour les poursuites contre la Compagnie, ce n'est qu'une blague. Elle a organisé tout une armée, elle possède un bateau armé de mitrailleuses pour amener les scabs, menacés par les grévistes ; et même en cas de condamnation.

Taft vient de pardonner deux planteurs W. S. Harlen et S. Huggius, condamnés pour les mêmes faits.

Les bandits jouiront en corelongtemps de leurs privilèges à en juger par l'attitude de ces meurt-de-faim et l'attitude néfaste de leaders.

Clarksville, Miss (Utah). — Mc Daniel avait tué le policier Walter Marshall ; arrêté par quelques deputy sherrifs et menacé d'être lynché par la foule, il fut transporté à Jackson.

Les quelques centaines de sauvages ne voulurent pas s'en retourner bredouille, ils s'emparèrent de Hiram Mc Daniel, frère du soi-disant coupable et le lynchèrent.

Il va sans dire qu'il n'y eut aucune arrestation.

Les chiens n'avaient-ils pas montré comment ils prennent la défense des porteurs de matraque !

JULES FONTAINE.

ESPAGNE

Extraits d'une lettre particulière :

. . . . . .

La presse nous isole complètement, nous ne savons rien, ni ce qui s'est passé en Catalogne, ni ce que le gouvernement fait de ses prisonniers ; enfin nous sommes complètement aveugles, nous ne pouvons rien lire. Si vous pouviez nous communiquer quelques nouvelles des journaux de Paris et s'il y a quelque chose en faveur des détenus à l'occasion des événements de Barcelone et spécialement de notre cher Ferrer qui se trouve aujourd'hui enchaîné dans les cachots espagnols.

La correspondance avec nos camarades espagnols est violée et sert à dénoncer les camarades ; pour cela nous ne pouvons rien dire parce que ce serait le dire à la police. Nous devons vivre sans savoir ce qui se passe dans la « maison d'en face » ; le gouvernement est comme le tsar russe : il arrête et emprisonne par plaisir et ce n'est pas le pire, c'est de lire la correspondance, car nous ne pouvons ainsi pas même savoir de nouvelles des camarades d'autres lieux. Enfin nous subissons le régime le plus absolutiste qui se puisse imaginer.

Tous les camarades vous prient de nous envoyer des nouvelles de quelque chose pour pouvoir être fixés sur quelque point.

Je vous salue fraternellement.

Un anglais de nos amis nous écrit la lettre suivante :

Gandine, le 15 septembre 1909.

Vous me demandez des nouvelles concernant le mouvement révolutionnaire d'Espagne et j'en suis certainement plus ignorant que vous. Tout ce que j'en sais, je l'ai appris par les journaux anglais et français qui ont pu nous parvenir. Ici toutes les nouvelles, touchant les récents événements, sont interdites et la censure est très rigoureusement appliquée.

Cependant je puis vous raconter ce que j'ai vu ou ce qui m'a été raconté sur ce qui a eu lieu à Gandine.

La province de Valence était très favorable au mouvement de Barcelone, aussi sachant cela, fort probablement, une fois maîtres de la ville, 3 ou 400 insurgés se détachèrent du gros de leurs camarades pour s'embarquer sur un navire et venir soulever Valence. Seulement le gouvernement, prévenu, envoya assez de forces pour empêcher le débarquement.

Les Barcelonais, voyant qu'ils ne pouvaient réussir leur coup de main sur Valence, vinrent accoster à Gandine où les forces étaient insuffisantes pour les empêcher de débarquer.

De ce fait nous avons été en grand émoi pendant trente-six heures. C'est au marché, vers les 9 heures du matin, que le mouvement commença aux cris de : « A bas le Roi ! A bas les ministres ! Tout le monde à Madrid ! Vive la Révolution ! » Il y eut quelques coups de fusils de tirés. Mais la troupe mandée de Valence arriva.

Vers les neuf heures du soir, l'on entendit battre le tambour annonçant que l'état de siège était déclaré dans la province de Valence et dans toutes les autres provinces du royaume.

Toute réunion, dans la rue, de plus de deux personnes, est interdite et les personnes ne doivent se suivre qu'à dix pas de distance les unes des autres. Défense absolue de parler de la guerre ou de la révolution sous peine de passer devant un conseil de guerre. Les étrangers furent invités à quitter la ville et à s'embarquer sur les vaisseaux ressortant à leur nationalité, car, si dans le délai de vingt-quatre heures, les insurgés ne se rendaient pas, la ville devait être bombardée et le gouvernement déclinait toute responsabilité vis-à-vis des sujets des autres nations.

Et nous sommes toujours au même point. Il n'y a plus de troubles, c'est vrai, mais sans nul doute ils vont recommencer sous peu et plus violents peut-être.

Le gouvernement ne veut pas faire droit aux demandes du peuple. Il avait promis de ne punir personne et, depuis que Barcelone est vaincue, beaucoup de révolutionnaires ont été fusillés et beaucoup d'autres exilés. Aussi le peuple n'est pas content.

A bien dire ce mouvement n'est pas révolutionnaire, c'est seulement un mouvement de protestation contre le fait que les riches peuvent se dispenser du service militaire, moyennant 1.500 francs versés à la caisse gouvernementale et que les pauvres seuls sont soldats.

Or, avec ce mode de recrutement, n'ayant pas assez de soldats de l'active, le gouvernement fut obligé de faire appel aux réserves, y compris celles de 1903.

Si bien que le peuple cria : « Tous ou aucun ! » Il faut que, sans distinction de riches ou de pauvres, tout le monde parte ! Et puis nous ne voulons pas de guerre ! A qui l'a-t-on déclarée, d'abord ?

Alors vient le décret du 9 août qui déclara abolie l'exonération, à prix d'argent du serviee militaire.

C'était triste, tout de même, de voir partir des pères de deux ou trois enfants quand des jeunes gens parce qu'ils avaient pu verser 1.500 francs, restaient tranquillement chez eux.

Ici, à Gandine, les réservistes ne sont pas encore partis. Ils devaient se mettre en route le 29 juillet, mais ce jour-là les trains ne circulaient pas. Il avait été dressé des barricades sur la voie et, disait-on, la dynamite était prête à entrer en scène.

En un mot nous sommes loin d'être tranquilles ici.....

X...

Comme on le voit par cette lettre, le mouvement révolutionnaire de l'Espagne a eu une autre envergure que celle que le gouvernement espagnol lui attribue dans ses communiqués à la presse bourgeoise des autres pays.

Il s'en est fallu de bien peu que Valence suive Barcelone.

En tous cas, dans la province de Valence, il y a eu un mouvement qui, pour si ignoré qu'il ait été, jusqu'à maintenant, fut assez important pour forcer le gouvernement espagnol à suspendre l'envoi des réserves au Maroc.

Cette lettre montre aussi le despotisme du gouvernement de Maura qui isole les unes des autres les villes du royaume, qui baillonne la presse et qui est à l'affût de toute conversation qui n'a pas la pluie et le beau temps pour sujet.

Elle montre encore, cette lettre, que malgré ce qu'en dit Jaurès, vantant l'esprit légalitaire présent, des ouvriers anglais, les moyens révolutionnaires ont du bon.

Sans les barricades dressées sur la ligne du chemin de fer pour empêcher les réservistes de Gandine de partir et sans la crainte inspirée aux autorités par la dynamite peut-être que, quelques-uns des réservistes, qui grâce à cette crainte ont pu rester dans leurs foyers compteraient aujourd'hui dans les 1.500 espagnols tués dans les environs de Mellila, le jour de la Grande victoire annoncée par le gouvernement espagnol (*Humanité*, 26 septembre).

Ce qui prouve que l'action révolutionnaire a du bon.

René Froment.

Barcelone, 12 Septembre 1909. — Et de trois. Le 13 courant, l'agent de police Eugénio del Hayse, a été fusillé dans les fossés de Montjuich. Il était accusé d'avoir tiré sur la force publique pendant la révolte dernière. Un autre agent de police a été condamné à 20 années de travaux forcés.

La bourgeoisie fait payer cher à ses serviteurs une minute de rébellion.

Les conseils de guerre continuent à fonctionner, distribuant des années et des années de bagne aux révolutionnaires. Combien y en a-t-il déjà au bagne ? Je ne peux pas préciser, mais je crois bien qu'il doit y en avoir déjà une quarantaine. Et il y aura d'autres condamnations et d'autres exécutions, la haine de la bourgeoisie étant insatiable et le gouvernement ne demandant qu'à la contenter.

Journellement on arrête des individus soi-disant compromis dans la révolte, et cela dans les petites localités.

Avec, ou sans motif légal, le gouvernement étend sa razzia jusque dans les plus petits villages afin que toute la Catalogne garde le souvenir — comme le veut le ministre — du châtiment infligé.

C'est la terreur organisée dans toutes les règles.

Et toute la presse bourgeoise, sans distinction de nuance, applaudit ou se tait. On peut les compter les journaux qui sont assez hardis pour parler, même timidement : « de cette ivresse du pouvoir et du commandement », comme l'écrit *El Diaro de Huesca*.

Ce journal proteste contre le gouvernement qui a l'air de prendre la province d'Aragon comme une espèce de lieu de déportation.

Parlons un peu de ces exilés. A l'heure actuelle ils doivent être plus de 200 ouvriers, anarchistes pour la plupart, disséminés dans des petites localités réactionnaires et hostiles.

Le gouverneur de Barcelone a reçu l'ordre d'exiler tous les anarchistes connus et même les personnes soupçonnées seulement d'anarchisme. En conséquence de cet ordre, l'on exile des personnes qui n'ont commis aucun délit, puisqu'on ne les juge pas, et puisqu'elles ne passent pas par la prison. On les arrête, on les conduit au poste, au train et en exil.

Dans leur lieu d'exil ils sont sans moyen de vivre, puisque le gouvernement ne pourvoit pas à leur subsistance et qu'il leur est impossible de trouver de l'ouvrage au milieu de cette population hostile qui ne veut même pas leur donner comme auberge l'étable où logent leurs animaux. Hommes, femmes, vieillards ou enfants, peu importe, vous êtes anarchistes ? Alors mourez de faim parqués comme des bêtes.

Ainsi opèrent les catholiques descendant de ces chrétiens primitifs qui détruisirent ou incendièrent les temples des païens romains.

Ainsi agissent les bourgeois espagnols qui, n'osant plus torturer à Montjuich, ont inventé cette nouvelle torture morale et matérielle, l'exil de l'homme d'idées.

Et bien soit, haine en haut et haine en bas, élargit chaque jour le fossé.

Haine à la plèbe, à la « Plèbe anarchiste », malgré que celle-ci ait joué un rôle assez effacé, le mouvement de révolte ayant été plutôt un mouvement dû à la mentalité et aux sentiments républicains radicaux ; haine aussi au danger futur que la bourgeoisie voit venir et qu'elle croit arrêter en semant la terreur.

ANGLETERRE

Londres, 19 Septembre. — Dépêche particulière du *Matin*. — « Les suffragettes condamnées à la prison pour avoir commis des désordres maintiennent toujours leur système, qui consiste à refuser toute nourriture, afin que les autorités soient obligées de les relâcher pour qu'elles n'aient pas l'honneur de faire sur l'autel de leur cause le sacrifice de leur existence.

« C'est ainsi que trois de ces femmes, qui avaient été incarcérées pour avoir provoqué du désordre à l'occasion d'une réunion du parti libéral à Dundee, viennent d'être remises en liberté. Il était temps, car ces dames se trouvaient dans un état de faiblesse lamentable ; depuis quatre jours qu'elles étaient à la prison, elles avaient persisté, en effet, à repousser toute nourriture, et les autorités, sur les instances des médecins, ont dû prendre le parti de s'avouer vaincues.

« Les trois femmes sont soignées en moc e ment à l'hôtel où elles sont descendues en quittant la prison, et l'on espère que d'ici quelques jours elles pourront regagner leur foyer. »

On peut regretter que tant d'énergie soit dépensée pour l'obtention d'un si piètre droit que celui de vote. Mais n'empêche que voilà des femmes qui peuvent servir de modèle aux hommes.

A Birmingham, la citadelle des impérialistes, le fief des Chamberlain, on les condamne au *hard Labour*.

BIBLIOGRAPHIE

Les derniers jours de l'Etat du Congo, par E. Vandervelde, 1 vol., 3 fr., la « Société Nouvelle », 11, rue Chisaire, Mons.

On connait l'impression unanime d'horreur qu'ont soulevée parmi ceux qui ont conservé quelques sentiments humains, les atrocités commises sous les auspices de ce syndicat de mercantis qui s'était donné pour tâche de pressurer, jusqu'au dernier souffle de vie, les malheureux nègres habitant l'Etat indépendant du Congo.

C'est surtout la traite du caoutchouc, qu'opérait l'association de bandits que présidait Léopold, roi des Belges. Et pour se procurer la précieuse substance, chaque nègre était imposé d'un certain nombre de kilos à livrer et dont la récolte lui demandait une vingtaine de jours par mois.

Vingt jours à travailler gratis — ou presque — pour que M. Léopold puisse faire le magnifique auprès de ses gourgandines.

Celui qui ne livrait pas la quantité exigée, c'était la fustigation par la « chicotte » — sorte de fouet en peau d'hippopotame — jusqu'à ce que mort s'ensuive ; parfois, c'étaient les femmes et les enfants enlevés, crevant de faim et de saleté dans les enclos où on les parquait, pour forcer les hommes à accomplir leur tâche ; c'étaient les villages brûlés et razziés, les habitants fusillés.

Ce charmant régime a amené l'épuisement des lianes fournissant le caoutchouc, et aussi le dépeuplement de la région exploitée, de sorte que, entre les mains de ceux qui l'ont ainsi pressuré, le Congo est devenu une non valeur. C'est alors que le sinistre coquin qui était en tête, a pensé en faire cadeau — en échange de pas mal de millions — à son « bon peuple belge » qu'il aime tant, et qui, lui, pour se récupérer, devra chercher à mettre en valeur, par des moyens plus rationnels sans doute et moins violents, ce pays stérilisé par le meurtre et l'oppression.

La région étant dépeuplée, il faut chercher à y attirer les colons, obtenir par la culture ce que la terre, dépouillée, ne peut plus donner naturellement, y introduire, enfin, les hommes et les procédés d'Europe.

Et M. Vandervelde y est allé faire une petite visite d'ami, et ce sont les impressions recueillies au cours de cette visite qu'il raconte.

Oh ! il se garde bien de nous dire que tout y est pour le mieux, « mais de grandes améliorations » y ont été opérées, la conduite des fonctionnaires à l'égard des nègres aussi, quoique la majeure partie soient ceux de l'ancien régime. Les plus féroces se sont adoucis !

Des abus, il ne peut pas ne pas y en avoir — où n'en existe-t-il pas, hélas ! — mais la vie est rendue tolérable aux nègres ; les améliorations, du reste, ne pouvant se faire en un seul jour. Mais le moment est proche où « Gueule-Noire » n'aura qu'à se féliciter de la tutelle de « Face-Blanche ».

Je ne crois pas avoir le caractère morose ; je ne demande qu'à croire à la sincérité des gens. Je suis, chaque fois que j'ouvre un livre, dans l'attente de l'œuvre qui m'empoignera et me secouera de plaisir. Faire la critique n'est pas de mon goût. Et cependant qui se fera une idée de mon caractère par ma bibliographie m'en dotera d'un fort désagréable.

Il fut un temps où les socialistes faisaient la guerre à tous les exploiteurs, quels qu'ils fussent. Ce n'était pas chez eux que les gouvernants trouvaient des panégyristes de leurs procédés.

Aujourd'hui, s'ils continuent à faire une petite « oppositionnette » au gouvernement de chez eux — pour flatter les électeurs — mais on les voit coquetter avec les gouvernements des autres pays, chanter les louanges des pays en quête d'immigrants.

En France, nous avons M. Turot qui s'est fait l'apologiste du Brésil, en Italie, c'est Ferri qui entonne les louanges de l'Argentine. En Belgique, M. Vandervelde a fait un pas de plus, s'il critique l'exploitation du gouvernement belge, en Belgique, il la trouve admirable lorsqu'elle s'exerce au Congo. Ainsi soit-il.

La Démocratie antique, par A. Croisset, 1 vol., 3 fr. 50, à la « Bibliothèque de philosophie scientifique » chez Flammarion.

L'auteur fait une étude des institutions politiques chez les Romains et surtout chez les Grecs. Il tente de démontrer que la démocratie n'exclue pas la liberté.

Après tout, il ne s'agit que de s'entendre en quoi consiste la liberté, et si la liberté d'une ou plusieurs classes comportent l'exploitation d'une ou plusieurs autres classes, c'est tout de même la liberté : la liberté de ceux qui exploitent les autres.

Le Japon Moderne, par L. Naudeau, 1 vol., de la même bibliothèque.

M. Naudeau a vécu, paraît-il, pendant un an au Japon à la suite de la guerre de Mandchourie, et, pendant cette année, il a scruté la vie japonaise, enquêté, interrogé ceux qui y ont vécu longtemps, et c'est le fruit des réflexions que son enquête lui a suggérée qu'il nous donne, non comme un jugement définitif, mais comme de simples hypothèses ; car, ajoute-t-il, l'âme japonaise est incompréhensible à l'Européen.

En tous cas l'enquête est intéressante, car elle semble faite avec conscience et il s'y trouve des pages à méditer. Et la modestie de l'auteur est à noter. Cela change de ceux qui, par hasard, étant allés faire une promenade de quelques mois — voire de quelques semaines — dans un pays dont parfois ils ne connaissent pas la langue, vous en rapportent des tombereaux de volumes qui ont la prétention de vous donner l'histoire, le caractère, la psychologie de populations qu'ils n'ont pas vues, n'étant jamais sortis de l'hôtel où ils étaient descendus.

A voir le nombre de loufoques qui s'intitulent anarchistes, on pourrait être tenté d'attribuer à cette idée un fort pouvoir de détraquement, mais ce serait mal juger. Il n'arrive aux idées anarchistes que ce qui arrive à toute idée sortant de la moyenne, c'est d'attirer à elles tous ceux qui ne pouvant se faire entendre de leurs contemporains, se tournent vers ceux qui, traités eux aussi de fous, seront peut-être plus portés à les comprendre.

Parmi ces détraqués qui se réclament de l'anarchie, il en existe qui, ignorants comme des ânes bâtés, n'ont que le mot scientifique à la bouche. Toujours prêts à vous enfermer dans quelque dilemme, à vous sortir des raisonnements géométriques, ils vous sortent comme vérités scientifiques les affirmations les plus absurdes.

Mais il y a leurs contraires : les « naturiens » qui, eux, traitent la science de tout leur mépris, entendent retourner à la bonne nature et vivre des fruits naturels, sans s'embarrasser de les cultiver.

Leur porte-parole le plus actif, M. Zisly, qui a inondé de sa prose tous les journaux anarchistes, vient enfin de publier, pour son propre compte un journal : *La Vie Naturelle,* dont il m'envoie le 3e numéro, avec un appel à « l'impartiale confraternité » pour l'annoncer.

Ceux qui veulent se rendre compte comment, de vérités démontrées, on peut tirer les plus absurdes conclusions, peuvent lire ce journal avec fruit.

Son adresse : 14, rue Jean-Robert, Paris.

Nous avons reçu le premier numéro de *Les Révoltés.* Le journal se présente bien. Il est illustré par le camarade Delannoy.

Les rédacteurs disent qu'après avoir eu l'idée de tracer un programme, ils ont décidé, au dernier moment, de ne pas en faire, qu'on les jugera à l'œuvre.

Espérons qu'ils feront de la bonne besogne, ce que fait présumer leur premier numéro.

Espérons qu'ils sauront éviter de tomber dans les menaces inutiles, ce que nous font craindre deux de leurs articles. Inutile, quand on sait que l'on ne peut les mettre à exécution.

Espérons également, que, par cette période de laisser-aller, ils trouveront leur public.

Adresse, 26, rue Saint-Maurice.

J. GRAVE.

Industrial Combinaisons, par Wm. E. Trautmann et George Schleeweis. Prix : 10 cents *Industrial Littérature Bureau,* New-York, 1909.

Cette brochure sera sans doute un utile vademecum entre les mains de tous ceux qui voudront étudier l'organisation des travailleurs en unions d'industrie. Il est certain que le groupement des travailleurs par industrie plutôt que par métiers présente actuellement de réels avantages. Entre autres, il assure une solidarité plus effective de toutes les forces de production dans leur lutte contre le capitalisme. Mais, l'erreur de Trautmann, comme de certains syndicalistes français, est de croire que ces cadres nouveaux pourront subsister dans la Société de demain sans de profondes modifications, voire même une transformation radicale. Leur grande erreur est surtout de nous fabriquer une république « *industrialiste* » dans laquelle les représentants, élus par les travailleurs des unions industrielles, constitueront le parlement, les corps législatifs de la nation des travailleurs, dans les affaires municipales, nationales et internationales. Tout cela c'est de la pure fantaisie ! Et voudrait-on nous imposer ce gouvernement nouveau trop fidèlement copié sur l'ancien que nous ne l'accepterions pas plus que nous n'acceptons nos monarchies ni nos républiques actuelles. Ces parlements et ces élections ne nous disent rien qui vaille. Aspirant à une Société d'individus libres pour produire, comme pour consommer, nous n'accepterons qu'une organisation basée sur la seule libre entente des producteurs. Ce n'est pas pour nous forger de nouvelles chaînes que nous travaillons à détruire les anciennes. Que les camarades unionistes révolutionnaires se le disent !

A. PR.

Nous avons reçu :

Portraits d'hier : Pierre Dupont, 0 fr. 25 ;

Hommes du Jour : Ferrer, 0 fr. 20 — Bourtseff, 0 fr. 10.

Le Régime de la division de la propriété dans le pays de Caux, par A. Siegfried, « Musée social », rue Las-Cases.

Sur le dogmatisme scientifique et la nécessité du doute, par F. Sutor, franco 0 fr. 15 — *Génération consciente,* même auteur, franco, 0 fr. 80 à « Génération Constante », 27, rue de la Duée.

Lointaine réalité, de Tomy Gall, musique de Lourdet.

Les clochers de la misère, paroles de Porteoni, musique de Didier Retret ;

Chœur d'adolescents, paroles et musique du père Lapurge ;

Fleur de Roussin, monologue, par Castagnié ;

Enterrement civil ; l'Affranchie, paroles et musique du père Lapurge ;

Le Triomphe de l'Anarchie, paroles et musique de d'Avray.

Pour la liberté de la Presse

Le comité du syndicat de la presse parisienne, saisi d'une réclamation du directeur d'une publication hebdomadaire, dont la vente aurait été entravée par les agents de l'administration préfectorale, s'est réuni hier et a chargé son bureau de protester auprès des pouvoirs publics contre toute pratique administrative qui tendrait, fût-ce indirectement, à subordonner l'application du droit commun de la presse à des règlements municipaux et à soumettre la presse parisienne à la censure préventive des bureaux.

(*Journaux bourgeois.*)

Nous n'avons, hélas ! jamais vu le comité du syndicat de la presse parisienne protester auprès des pouvoirs publics contre la censure préventive du cabinet noir qui décachette nos lettres ou supprime celles qu'elle ne peut décacheter sans déchirer l'enveloppe.

Même pour les gens de la presse, les anarchistes sont hors la loi.

M. P.

Ceux qui s'intéressent au développement du journal sont priés de nous envoyer des adresses de lecteurs probables.

NOTES ET DOCUMENTS

Hoedic

La plus petite île. — Sait-on quelle est l'île la plus petite dépendant du territoire français ? C'est l'île d'Hoedic, située à l'est de Belle-Isle, en face du département du Morhiban, et qui dépend de la commune de Bangor-Belle-Isle, arrondissement de Lorient. Ses 238 habitants, gens frustes et désintéressés, qui ne parlent pas le français — si l'on excepte le curé et l'instituteur — mais le celte. Tous vivent de la pêche et se subsistent à une auberge tenue par les femmes du pays, dont les bénéfices sont partagés, chaque année, entre les habitants.

Les hommes, la soupe et le poisson mangés, fument la pipe dans une patte de homard : les femmes exécutent tous les travaux : moissons, récoltes du goëmon, du varech et des algues, dont elles savent extraire la soude. Le village n'a pas de rues : les maisons bâties en granit ou en torchis sont disséminées au hasard. Chaque ménage élève un cochon que l'on tue en commun, le même jour de la première quinzaine d'octobre. Hoedic possède une source d'eau potable qui ne tarit pas et une sorte de gouvernement autonome, composé des dix plus anciens du village, qui dirigent tout, sous le contrôle du recteur.

(*Ar Bobl* 21 août 1909).

Musée des âneries

New-York, 9 septembre.

Le commandant Peary a télégaaphié à M. Taft :

« J'ai l'honneur de mettre le pôle Nord à votre dlsposition. »

Aux camarades

Le camarade Guerdjicoff, poursuivi pour un article contre le tsar, désirerait, pour sa défense, posséder des articles parus dans la presse bourgeoise, contre ce même bandit.

Les camarades — surtout les camarades anglais — qui en possèderaient et qui peuvent s'en dessaisir, sont priés de nous les faire parvenir, ou de les adresser directement à l'intéressé Stéphane Guerdjicoff, 61, rue Daneff, Philippopoli (Bulgarie).

En vente

Les fous, superbe lithographie de Kupka, de 90163. Nous en avons un seul exemplaire. Prix : 10 francs.

—

Nous avons retrouvé un exemplaire des *Errants,* de Rysselberghe. Un peu sali en marge, mais monté sur carte, on peut enlever les marges, Prix : 10 francs.

A vendre

Un camarade qui liquide sa bibliothèque, préfère faire profiter les camarades de l'occasion.

Il nous envoie uue longue liste de bouquins pouvant les intéresser, mais la place nous manque pour faire cette annonce.

Ceux que cela intéresse peuvent écrire pour en avoir communication (mettre un timbre pour la réponse) à Moreaux, 17, rue Lepic, Paris.

Correspondances et Communications

Comité de défense sociale. — Le trésorier a reçu : Un repousseur-mécanicien, 1 fr. — Guilbert de Fourmies, par Marck, 7 fr. 45.

Caisse fin Septembre. — Avoir : 1.296 fr. ;

Doit : 1.020 fr. 45 ;

Reste en caisse : 275 fr. 55.

Le comité se réunira exceptionnellement le vendredi 1er Octobre, au lieu habituel.

Adresser les fonds à Ardouin, 86, rue de Cléry, et la correspondance à Perronnet, 12, rue d'Orne.

Les camarades se rendant à Montargis trouveront bon accueil chez Chevalier, cultivateur à Vilmendeur.

Merci à notre camarade Revista Jdeei, 1° Strada Epurilos, Bucharest qui annonce *Les Temps Nouveaux.*

Mon cher Grave,

Dans le numéro du 12 Août, des *Temps Nouveaux*, parut une lettre signée :

Jules Montel,
Sfax, Tunisie

et dans laquelle on me reproche de n'avoir pas mentionné, dans le volume intitulé *Souvenir d'une morte vivante*, les événements de l'après-midi du 22 janvier 1871, à Paris.

A la page 159, en effet, entre le premier et le second paragraphe, une partie du texte de mon manuscrit a été omis.

Tenant à combler cette lacune ; je vous prie de bien vouloir publier la partie manquante, qui a son importance historique.

Je compte sur votre obligeance.

Recevez mes remerciements et mes salutations.

Victorine Brocher.

Le 22 janvier 1871, dans l'après-midi, arrive place de l'Hôtel-de-Ville, une troupe armée, composée de gardes nationaux de plusieurs bataillons du 17e arrondissement. Cette troupe déboucha sur la place vers les quatre heures accompagnée d'un certain nombre d'officiers ; elle alla se placer sur deux rangs, le long de la grille, à quelques pas de celle-ci, en face du poste. Les chefs avaient ordonné de remettre la baïonnette au fourreau en signe de pacification.

Pendant ce temps, une délégation de cette troupe demanda au chef de poste, un adjudant, à être introduite à l'Hôtel-de-Ville pour s'acquitter de la mission dont elle avait été chargée. Le chef de poste refusa, invoquant la consigne ; ce que voyant, deux ou trois délégués se mirent en devoir d'escalader la grille qui était fermée. Le capitaine Bousquet, d'un des bataillons du 17e arrondissement (Batignolles), y parvint le premier. Au même moment, le chef de poste fit deux ou trois pas dans la direction de l'entrée de l'hôtel en levant la main comme pour donner un signal. Aussitôt, un coup de feu retentit, suivi d'une décharge de mousqueterie partant du premier étage de l'Hôtel-de-Ville dont les fenêtres étaient pourtant fermées !

En quelques instants la place fut balayée ; on voyait, gisant à terre, un grand nombre de tués, parmi lesquels se trouvaient Sapia et beaucoup de blessés. d'autres encore, projetés par terre, n'osaient se relever de crainte de recevoir des balles.

A l'entrée de l'avenue Victoria, à gauche, sur un tas de sable, un certain nombre de personnes, parmi lesquelles se trouvaient des femmes et des enfants, avaient été culbutées, étendues sans mouvement, clouées par la peur.

Pendant cette panique,une des grandes portes de l'Hôtel-de-Ville — peut-être les deux — s'était ouverte et refermée pour permettre une salve de coups de fusils, d'aucuns dirent de mitrailleuse, des gardes mobiles bretons qui occupaient l'édifice.

Le signal du chef de poste n'exclut en rien les ordres qui ont pu être donnés à l'intérieur par Chaudey qui a toujours été tenu pour responsable de ce massacre.

Parmi cette troupe se trouvaient : F. Buisson, actuellement député, son frère, le citoyen Ernest Rozier, le capitaine Dauvergne, du XVIIe arrondissement et plusieurs autres qui ont été vus dans la déroute, traînant leurs fusils.

Le 22 janvier était un dimanche. Après une matinée brumeuse, l'après-midi fut assez claire. Une foule endimanchée et inoffensive se promenait sur la place étant loin de s'attendre à une telle surprise.

Fait assez curieux à constater : L'horloge de l'Hôtel-de-Ville ayant reçu une balle de ceux qui ripostaient à l'attaque, s'est trouvée arrêtée à 4 h. 20. Elle est restée longtemps dans cet état.

21 Septembre 1909.

Victorine Brocher.
4, Terreaux, Lausanne.

L'Homme et la Terre

Quelques camarades nous demandent s'ils peuvent se procurer cet ouvrage par abonnement.

Un de nos camarades, courtier en librairie, se met à leur dispositiou, pour tout ouvrage de librairie.

CONVOCATIONS

Libre Discussion, 69, rue de l'Hôtel-de-Ville ; Vendredi 1er octobre, à 8 h. 1|2, Causerie par Goldski : *Pourquoi je suis anarchiste.*

Groupé pour le Monument de Louise Michel. — Matinée artistique, dimanche 10 octobre, à 2 heures, salle de la Grande Loge de France.

La Semaille. — Mardi 5 octobre, *La République industrielle*, d'Upton Sinclair.

Mardi 12 octobre, Mme Dr Edwards-Pilliet, *L'évolution du mariage.*

Rugâ Supo. — Dîner des révolutionnaires espérantistes, Mardi 5 octobre au restaurant coopératif, 49, rue de Bretagne, à 8 heures du soir.

Association Iuternationale « Paco-Libereco », 49, rue de Bretagne. Mardi 5 octobre, à 9 heures du soir, *Compte-rendu du Congrès de Barcelone.*

Art et Science. — Dimanche 3 octobre, Excursion d'une journée à Provins, sous la conduite d'Archéologues et de Conférenciers.

Le coût du voyage (aller et retour) déjeuner compris est de 7 fr. 50. Rendez-vous pour le départ à 7 heures, gare de l'Est, sous l'Horloge. Se faire inscrire avant le 28 sepiembre, 5, rue du Poteau.

Aix (Bouches-du-Rhône. — **Groupe d'éducation Libertaire.** — Tous les Samedi, réunion des Camarades au Bar Idéal, 40, avenue Victor-Hugo. Causerie par un Camarade.

Oullins. — **Groupe Libertaire.** — Samedi 2 octobre à 8 heures du soir, salle du café Combe, causerie par le camarace Ogier ; Sujet : *Le vol de nos droits primitifs ; esquisse d'une société nouvelle.*

Petite Correspondance

Stephen Mac Say à La Flamengrie (Aisne), voudrait entrer en relation avec des camarades habitant Saint-Quentin, Valenciennes, le Quesnoy, en vue de l'extension du journal *Le Fouet* à ces localités.

Red Accion Socialista, Buenos-Ayres. — L'envoi des *Temps Nouveaux* vous est fait régulièrement. Réclamez à la poste.

Adelante, Montevideo. — Même réponse.

R. Z. à Milan. — Votre abonnement se termine fin décembre.

Madalen. — Reçu mandat. Le dernier ouvrage de Kropotkine, *La Grande Révolution*, franco 2 fr. 90.

J. à Garston. — Votre abonnement se terminera fin août.

E. C., rue Ste-Marie.— Vous avez payé en octobre mais l'abonnement était terminé en septembre. La différence de prix vous donne droit jusqu'à fin décembre.

M., La Varenne St-Hilaire. — Oui, c'est une erreur de ma part.

R. C., aux Aldelys. — C'est que le facteur nous a retourné la traite sans vous la présenter.

C. B., rue D. — 0.10 par exemplaire.

F. R., à St-Claude. — Les abonnements seront servis et les brochures expédiées. Merci.

G. H. à Ougrée. — Je n'ai retrouvé que deux des chansons. Redevez 0 fr. 40.

M., rue Bourg-Tibourg. — L'abonnement sera servi.

V., rue de V. — Je n'avais pas reçu votre changement d'adresse.

Speranza. — Nous n'insérons que rarement de l'inédit dans le supplément. Les vers, surtout que lorsqu'ils sont absolument irréprochables.

Souffleurs de verre. — Convocation arrivée trop tard. Le mardi, au plus tard, de la semaine où le journal paraît.

L. B. à Villeneuve-sur-lot. — Peut-on imprimer des bandes à votre nom. Votre adresse est-elle fixe ?

A. H. à Zurich. — Même demande !

M. J. à Paris. — La place nous manque pour relever tous les menus faits. Je regrette.

Reçu pour l'impression des *Incendiaires*. — C., à Orthez, 1 fr. ; P. à Brusvily, 0.50 ; H. G., 2 fr.

Ensemble, 3 fr. ; listes précédentes, 90 fr. 20 ; en tout, 93 fr. 70.

La brochure est à l'impression. Ceux qui ont souscrit, et qui n'ont pas encore payé, sont priés de s'acquitter, pour que nous puissions commander le papier.

Reçu pour les victimes de la répression espagnole. — Deux amis, 2 fr. ; D. à Harne, 2 fr. ; G. à Sault, 1 fr. ; Un ami inconnu, 0 fr. 30 ; Des camarades de langue française de New-York, dans l'espoir que leur exemple sera suivi : 420 fr.

Ensemble, 425 fr. 50 ; listes précédentes 49 fr. 90 en tout, 475 fr. 40.

Pour Gambadchizé. — Un ami inconnu, 0 fr. 25.

Reçu pour le journal. — E. à Mersa, excédent et abon., 2 fr. ; E. B., La Flamengrie, excédent d'abon., 3 fr. ; P. L. J. à Lexington, excédent d'abon., 1 fr. 15 ; T. à Bretagnolle, 2 fr. ; E. S., 0 fr. 50 ; G.. La Ville-en-Bois, excédent d'abon., 0 fr. 50 ; T. à Lye, 0 fr. 50 ; Un ami inconnu, 0 fr. 25 ; Des camarades de langue française à New-York, dans l'espoir que leur exemple sera suivi, 105 fr. ; L. à Berville, 1 fr. ; Dr S. à Gavrelle, excédent d'abon., 2 fr. ; J. M. à Zurich, excédent d'abon., 0 fr. 50 ; F. R. à St-Claude, 3 fr. 30 ; E. C. à Domats, 5 fr. ; B. à Rouen, 0 fr. 50.

Merci à tous.

Reçu timbres et mandats. — B. à Bruxelles ; J. à St-Etienne ; B. V. G. à Paris ; F. T. à Premilcuore ; C. H. à Marseille ; P. F. à Verviers ; R. P. à Mirepoix ; Felixio ; Alfred-Charles ; N. Le Blanc ; E. J. à Liverpool ; S. à Cannes ; L. H. à Liévin ; H., rue de la D. ; L. E. R. à Guarda ; M. à Anvers ; C. R. à St-Junien ; A. M. à New-York ; S. à Trenton.

Reçu timbres et mandats.

En Vente aux " Temps Nouveaux "

Évolution, Révolution, par E. Reclus, couv. de Steinlen ..... » 15
Aux Jeunes Gens, Kropotkine, couverture de Roubille ..... » 15
L'A. B. C. du Syndicalisme, Yvetot ..... » 15
Opinions subsersives de M. Clemenceau, Victor Méric ..... » 20
De l'Incohérence à l'Assassinat, Morizet ..... » 20
Le Brigandage marocain, Hervé ..... » 20
La Danse des Milliards, Jobert ..... » 15
L'Education de l'Enfant, Clément ..... » 15
Travail et Surmenage, Pierrot ..... » 20
Syndicalisme et Révolution, Pierrot ..... » 15
La Question sociale, Faure ..... » 15
En communisme, Mounier ..... » 15
L'A. B. C. du libertaire, Lermina ..... » 15
Grève et Sabotage, F. Henry ..... » 15
Les Deux Tsars, M. S. ..... » 30
Vers la Russie libre, par Bullart, couv. de Grandjouan ..... » 45
La Femme et la Révolution, par F. Stackelberg. » 40
Le Salariat, par Kropotkine, couv. de Kupka .. 0 15
Les Habitations qui tuent, par M. Petit, couv. de F. Jacques ..... » 15
Le Mariage Libre, J. Mesnil ..... » 30

CHANSONS ET POÈMES

Cariatides (poème), par M. Vernet, franco ..... » 20
Berceuse pour le p'tit gas (poésie), de M. Vernet ..... » 50
Le Vagabond (chanson), **Germinal, les Abeilles** (poésies) ..... » 10
Le Communisme libertaire (chanson), paroles de Mahoudeau ..... » 25
L'Internationale féministe (chanson), par le Père Lapurge ; **Patrie** (poésie), par Léo Kady » 15
Chansons du Père Lapurge : **L'Affranchie, Dame Dynamite, Le Père Lapurge, C'est de la blague, Y a de la malice, La Muse rouge,** chaque ..... » 25

Le Gérant : J. GRAVE.

Imprimerie *La Libératrice* (Ass. ouv.)
83, rue de la Santé, Paris.
L'Administrateur-Délégué : J. Viennault.